

Élections Conseils Centraux

Du 19 au 20 mars 2025

Modalités du vote électronique
Usagers

Modalités du vote électronique - USAGERS

Les prochaines élections aux conseils centraux se feront par vote électronique.

J-15
Réception
de votre
identifiant
par courriel

Du 19 mars 2025 à 10h00 au 20 mars 2025
à 16h00
Période de vote

Les informations seront envoyées sur votre adresse @etu.u-pec.fr

A cette date, vous recevrez un courriel vous indiquant :

1. le lien vers la plateforme de vote ;
2. votre identifiant pour y accéder.

A noter : votre mot de passe est votre numéro INE, qui figure sur votre carte étudiant et sur votre certificat de scolarité.

Si vous avez perdu vos identifiants pour accéder à votre boîte mail, vous pouvez les récupérer via le lien suivant :

<https://sesame.u-pec.fr/selfservice/>

Comment voter ?

Le mode d'emploi est accessible ici : *[lien vers le mode d'emploi]*.

1. Je clique sur le lien vers la plateforme
2. Je renseigne : mon identifiant et mon mot de passe personnels



Que faire si je n'ai pas d'accès personnel à internet ?

Pour tous les votants qui n'ont pas accès à internet, un poste informatique est mis à disposition aux horaires d'ouverture de l'université (entre 09h00 et 17h00) au sein de chaque centre de vote. La liste des centres de vote est accessible ici : *[lien vers la liste]*. Les accueils de chaque centre de vote vous dirigeront vers le lieu d'installation.

www.u-pec.fr

Rédacteur
DAJG

elections@u-pec.fr